Bilan annuel du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

École Notre-Dame-de-la-Paix

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Annuellement, le conseil d'établissement procède à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école.

Notre plan de lutte a été adopté par le conseil d'établissement le 11 décembre 2025.
Vous trouverez **la version intégrale** sur notre site Internet https://nddlp.ecoleverdun.com/

Actions réalisées en 2025-2026	Impacts de nos actions
• Mise à jour du nouveau modèle de plan de lutte contre l'intimidation et la violence, incluant des mesures spécifiques contre la discrimination basée sur la couleur, l'origine ethnique ou nationale; • Animation des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales des élèves (ex.: Hors-Piste, autre); • Intégration de nouveaux éléments dans le code de vie éducatif liés au civisme et à l'utilisation du cellulaire, écouteurs et tout autre appareil mobile; • Passation des sondages Santé et bien-être aux élèves* et aux membres du personnel; • Activité de sensibilisation et de formation pour le personnel: Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel (formation obligatoire du MEQ en ligne) • Mise en place de plusieurs mesures préventives: « Gang de choix », « Hors-piste », animation de sous-groupes, accueil des maternelles, local TES, activités en lien avec les émotions et les habiletés sociales en utilisant la littérature jeunesse, ateliers d'habiletés socio-émotionnelles « Moozoom » (2e à 6e année), sensibilisation à l'intimidation (4e et 5e année) et en lien avec l'utilisation sécuritaire des outils technologiques et d'Internet versus les dangers liés à cette utilisation (3e à 6e année), programme de médiation par les pairs: les médiateurs (4e à 6e année); • Poursuite de l'implantation de la démarche de soutien aux comportements positifs (SCP) ; baromètre • Poursuite du travail du comité en lien avec la démarche SCP : accompagnement des membres du personnel dans l'enseignement des comportements attendus pour viser une compréhension commune du code de vie dans le but d'améliorer la cohérence dans la gestion de la communication et des interventions entre les divers intervenants face aux comportements inadéquats; • An 3 de l'accompagnement SCP pour le service de garde; • Priorisation des activités de prévention pour les élèves de tous les cycles; • Poursuite de la mobilisation de l'équipe-école en diffusant, entre autres,	En 2025-2026, nous avons poursuivi nos actions pour lutter contre la violence et l'intimidation. Nous notons que les situations de violence et d'intimidation demeurent peu nombreuses mais malgré tout présentes à l'école. Les membres du personnel et les élèves continuent de dénoncer ces situations grâce à l'enseignement des comportements attendus, aux activités préventives mises en place et au langage commun adopté par tous. Encore cette année, le renforcement positif des comportements reliés aux valeurs du code de vie a eu pour effet d'encourager le respect des comportements attendus. *** Les élèves de 4e à 6e année ainsi que les membres du personnel ont passé le QSEVBE. Cependant, compte-tenu de problèmes techniques hors de notre contrôle, nous n'avons pu avoir accès aux résultats des élèves (et ce malgré une reprise de passation du questionnaire auprès de ceux-ci). Avec l'accord du CSSMB, nous ferons passer une autre tentative de passation en 2026-2027.**

l'offre de formations CSSMB sur ENA; ● Maintien de la collaboration avec les partenaires externes (SPVM, organismes communautaires, CIUSSS) et présence de l'intervenante communautaire scolaire (ICS), pour l'accompagnement des élèves des classes d'accueil nouvellement arrivés (soutien à l'intégration pour les élèves et les familles); ● Bonification de la diffusion du code de vie : chaque élève a reçu en début d'année un code de vie qu'il conserve avec lui d'année en année. Advenant des modifications à celui-ci, les mises à jour sont remises aux élèves. De plus, des affiches ont été ajoutées dans toute l'école pour rappeler les comportements attendus dans les différents endroits ciblés; ● Présence des différents conseillers pédagogiques en adaptation scolaire du CSSMB pour soutenir et outiller le personnel; ● Réorganisation du temps TES pour soutenir les élèves en fonction des besoins.	

Actions prévues pour 2026-2027

- Présentation sur la santé mentale (ex.: Guide Santé mentale en milieu scolaire, ateliers *Cultiver son bien-être à l'école,* atelier *L'anxiété chez les élèves*, autre);
- Offrir une formation portant sur la santé et le bien-être des membres du personnel;
- Poursuivre la mobilisation de l'équipe-école en diffusant, entre autres, l'offre de formations CSSMB sur ENA;
- Poursuivre les animations de prévention en lien avec le développement des compétences personnelles et sociales;
- Maintenir la collaboration avec les partenaires externes;
- Nouvelle tentative de passation des sondages Santé et bien-être aux élèves* et aux membres du personnel;
- Poursuivre la démarche de soutien aux comportements positifs (SCP);
- Formation SCP des nouveaux membres du personnel;
- Formation de la direction et des TES sur le palier 2 de la démarche SCP.

La direction de l'établissement